



Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Occitanie FFAA tenue le 6 mars 2021 (report du 14 novembre 2020) en visioconférence zom

* *Secrétaires de séance : Laurianne HÉRAN & Patrick LANOY*

Rappel de l'ODJ

1. Accueil des représentant-e-s des clubs et appel à partir de 9h30 pour début de l'AGO à 10h; *si le quorum n'est pas atteint, il sera procédé à une seconde assemblée générale convoquée à 10h15.*

2. Rapport moral : la Présidente Béatrice Navarro

- minute de silence en hommage à nos membres disparus, en particulier Christian BORIE, décédé le 24 février.

- approbation du CR de l'AGO du 23 novembre 2019

- vote de l'AGO sur l'actualisation des statuts : dans le sigle FFAA, le terme *affinitaires* devenant [disciplines] *associées*

3. Point financier : le Trésorier Jean-Louis MARTY, qui a succédé à Audrey BUSCAIL en octobre 2020

- sa cooptation par le Codir en date du 4 octobre 2020, demande de validation par l'AG

- approbation des comptes 2019-20

- prévisionnel 2020-21

4. Point technique et formation : la Présidente, le Vice-président en charge de la formation Christian Martini et le DFR Alain Tendron :

- les difficultés organisationnelles liées à la pandémie, protocole sanitaire et mesures barrières

- poursuite de la régionalisation : le Collège Technique Régional, son fonctionnement, ses missions et les objectifs du Délégué Fédéral Régional

- approbation du calendrier régional : stages nationaux, stages régionaux adultes et jeunes, session exceptionnelle 2020 du Brevet fédéral, le soutien à l'École des cadres régionale, les passages de grade, etc.

- horaires et tarifs des formations et stages.

- attestation provisoire d'enseigner (APE) : conditions d'attribution.

5. Point Aïkibudo : Delphine STENTO

6. Point Kinomichi : Laurianne HÉRAN

7. Point communication :

- site internet : webmaster Vincent DESCHAUX

- Facebook : Laurianne Héran

8. Modalités d'organisation de l'assemblée générale électorale du samedi 10 avril 2021, programmée à 10h à la MIC de Narbonne (11); appel à volontaires pour la commission des élections.

9. Questions diverses

- les diplômes des grades Dan et BF seront remis à Narbonne en présentiel, en préambule de l'AG.

- aide fédérale aux clubs : conditions de la 1^{er} licence promotionnelle à 10€ et des ristournes de 5€ aux clubs

- aide régionale (Ligue et CID) reportée pour la participation de nos enseignant-e-s de sections jeunes au stage national de Saint-Orens de décembre 2020, et au transport en bus pour les jeunes aux stages Ligue offerts.

- commande différée par la Ligue de roll-up fédéraux adultes et jeunes pour la promotion et la communication, et prise en charge de la commande d'un roll-up fédéral pour ses clubs.

- demandes et suggestions des clubs

1. Accueil des représentant-e-s des clubs et appel à partir de 9h30 pour début de l'AGO à 10h

En Languedoc-Roussillon (CID LR), 29 représentés, en Midi-Pyrénées (CID MP), 15 représentés.

Soit un quorum à 44 atteint à 9h30 sur 42 minimum.

- entrée tardive après 10 h : club de Moussac (30) représenté par Patrick AUBERT et Thierry BOUDEMAGHE.

2. Rapport moral présenté par la Présidente Béatrice NAVARRO

La 1^{er} Olympiade de la Ligue Occitanie s'achève avec les deux dernières saisons perturbées (2019-2020 et 2020-2021), mais on tourne la page pour la future olympiade, la deuxième, que nous présentons à l'AGE en avril, et on l'on espère en présentiel à Narbonne.

La 1^{er} olympiade a été lancée en janvier 2018 et rapidement mise en place autour de ses territoires, associant le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées pour impulser un souffle nouveau aux clubs, en mettant en avant ses compétences que ce soit au niveau des élu-e-s ou des cadres techniques.

Les représentant-e-s des 2 territoires associés ont formé un Collège technique régional mettant en avant nos cadres techniques sous la direction d'Alain TENDRON, qui a accepté de prendre cette lourde responsabilité de Directeur Fédéral Régional (DFR) et nous ne pouvons que l'en remercier ; il a toute notre confiance et c'est sous

sa responsabilité que la restructuration technique s'est opérée pour moderniser et faire progresser nos structures dans un esprit d'harmonie.

La présidente remercie les clubs de participer à ce moment fort de notre association pour lequel le CODIR a choisi la prudence en préférant le distanciel, étant donné les aléas après le report imposé des AG de novembre 2020.

Le bilan et le prévisionnel sont tronqués par la gestion de l'épidémie et nous en sommes victimes, on ne peut pas ignorer la crise sanitaire qui s'est abattue sur notre société : nos clubs et licencié-e-s sont touché-e-s dans leur vie, leur famille, leur quotidien et leur pratique, lourdement modifiés et impactés.

Les différents protocoles mis en place par la FFAAA (qui fait partie de la Confédération des arts martiaux) ont permis d'obtenir, malgré tout, auprès de notre ministère de tutelle qui souhaitait a priori interdire toute forme de pratique (en intérieur/ extérieur) des possibilités de pratique, certes ponctuelles et limitées, mais qui existent et qui vont continuer d'exister dans le respect des gestes barrières.

Malgré l'interdiction actuelle de pratiquer en dojo, qui a touché en dernier nos sections jeunes, certains clubs ont continué de pratiquer en extérieur, que ce soient les jeunes ou les adultes, et bien sûr à distance et sans contact. D'autres clubs passent par la visioconférence, les réseaux sociaux ; d'autres, nombreux, ne peuvent fonctionner, et nos structures d'accueil traditionnelles restent fermées.

Nos clubs ont ressenti comme au niveau national, la baisse d'effectifs, 40% environ de baisse à la Fédération. D'autres fédérations sont encore plus impactées. Les chiffres extraits du matin :

Nombre de licences sur les 2 dernières saisons

- En LR : 1 474 licences en 2019-20, 818 en 2020-21 / En MP : 738 licences en 2019-20, 402 en 2020-21
- En Ligue Occitanie (une des plus grandes de la Fédération) 2 212 en 2019-20, 1 290 en 2020-21 → 42%, on avoisine la baisse fédérale globale de 40% environ.

On va devoir patienter face à cette déperdition énorme, car beaucoup de personnes, anciennes ou nouvelles, ne se sont pas inscrites. Nous avons su garder une autre forme de contact grâce aux initiatives de nos clubs et enseignant-e-s. Au niveau national par exemple, ont vu des initiatives de cours en visioconférence, comme avec Hélène DOUÉ.

Un espoir est porté par la potentielle reprise en fin de saison qui viendrait des sections jeunes : selon des informations indéterminées du ministère, leurs cours réouvrieraient fin mai, et les adultes devraient encore patienter pour les dojos.

Au niveau fédéral et régional, la politique de relance massive auprès des clubs et des licencié-e-s sera le travail d'accompagnement prioritaire du prochain Codir de la nouvelle olympiade, appuyé sur le Plan sportif fédéral.

Nous gardons notre énergie, en Occitanie : nos membres se sont montrés volontaires et engagés pour œuvrer au sein du Codir fédéral, et sont déjà au travail dans de nouvelles commissions fédérales. Ce n'est pas parce que les clubs sont fermés qu'il ne se passe rien au niveau fédéral. Par exemple, au sein du Codir fédéral de l'aïkido, et déjà au travail dans leurs commissions fédérales : Gilles DURVIN, Florence GALTIER, Christian MARTINI et Béatrice NAVARRO. De même Delphine STENTO pour l'aïkibudo et Laurianne HÉRAN pour le Kinomichi.

Espoir aussi, car même s'il n'y a pas eu de passage de grades, il y a eu des demandes de grades sur dossier, et certaines personnes sont en attente de leur grade, du 1^{er} au 5^{ème} ; délivrance du Brevet Fédéral en décembre sur dossier également.

La présidente remercie les responsables des clubs, enseignant-e-s, membres du Codir, du CTR et du DFR pour leur présence constante et pour leur engagement dans cette période particulière.

Car il faut faire preuve d'engagement, de passion, de patience dans nos associations malmenées par la crise, et de la solidarité pour se serrer les coudes et croire aux lendemains, avec des idées concrètes d'accompagnement. Nos disciplines ont des valeurs humaines, au-delà des valeurs martiales, qui nous maintiennent soudé-e-s et nous permettront de rester sur la voie.

La présidente termine en remerciant sincèrement les clubs, le CD, le CTR et son DFR de leur confiance, a fortiori dans ces moments difficiles.

Patrick LANOY demande s'il y a des questions et passe au vote du rapport moral : voté à l'unanimité.

Une minute de silence est tenue en hommage à tous nos membres disparus, en particulier Christian BORIE, décédé le 24 février 2021 après une douloureuse maladie.

Anne-Marie MARTINEZ, présidente du club d'Escalquens où enseignait Christian BORIE, dit son émotion, relayée par Béatrice NAVARRO, qui la semaine suivante assistera aux obsèques pour représenter la Ligue et la Fédération, et rendre un dernier hommage à Christian BORIE.

Approbation du CR de l'AGO du 23 novembre 2019.

Patrick LANOY demande s'il y a des questions et passe à l'approbation : CR adopté à la quasi-unanimité, avec une abstention (son rédacteur).

Vote de l'AGO sur l'actualisation des statuts : dans le sigle FFAAA, le dernier « A » *Affinitaires* devient [disciplines] *Associées*.

Patrick LANOY passe au vote : adoption à l'unanimité.

5. Point Aïkibudo : Delphine STENTO (ODJ avancé en raison d'impératifs familiaux)

Présidente du Club Aïkibudo de Frontignan, Delphine vient d'être élue secrétaire adjointe au bureau fédéral de l'aïkibudo.

Elle cite l'exemple de son club : pratique de 2 mois en septembre et octobre, une trentaine de licencié-e-s cette saison, baisse de 10 licences, mais satisfaction quand même de pouvoir pratiquer, avec les enfants aussi, avec toutes les précautions sanitaires.

Pas encore de pratique en visio ou à l'extérieur, mais peut-être envisagée au printemps.

Idée pour la prochaine saison, volonté de récupérer les anciens et nouveaux licenciés, de récupérer des mois non pratiqués, de proposer aux nouveaux inscrits de diminuer la cotisation club. Et ceux qui ne souhaitent pas se réinscrire, partie remboursée de la saison dernière.

Pour la saison prochaine, retrouver un semblant de sportivité grâce aux enfants.

À l'aïkido, même état de santé et moral que l'aïkido, en espérant des jours meilleurs par la suite.

3. Point financier : le Trésorier Jean-Louis MARTY, qui a succédé à Audrey BUSCAIL en octobre 2020

Jean-Louis MARTY a accepté de prendre ce poste difficile le 4 octobre 2020, à la suite d' Audrey BUSCAIL, prise par ses obligations professionnelles et que l'on remercie d'avoir tenu la trésorerie de la Ligue auparavant.

Sa cooptation par le Codir en date du 4 octobre 2020, fait donc l'objet d'une demande de validation par l'AGO.

Béatrice NAVARRO passe au vote : validation à l'unanimité.

Présentation de Jean-Louis en partage d'écran pour présenter les comptes.

(voir tableaux)

Approbation des comptes 2019-20 à l'unanimité.

Présentation du prévisionnel après le point 4, car déconnexion informatique de Jean-Louis.

4. Point technique et formation : la Présidente, le Vice-président en charge de la formation Christian MARTINI et le DFR Alain TENDRON :

Alain TENDRON revient sur cette année éprouvante, car la saison précédente, on avait pu maintenir 6 mois de pratique ; or cette saison ne connaît que 2 mois de pratique effective en dojo, et un peu plus pour les jeunes avec une prolongation jusqu'en décembre.

Dans le cadre de la dynamique régionale, le collège technique a été créé pour la période 2018-2024, celui-ci ayant pour but d'intégrer les cadres de LR et MP afin d'harmoniser les compétences sur l'ensemble de la Ligue.

À sa création, le CTR avait été composé de 14 membres (nombre pourtant supérieur au nombre de membres du CD) et à parité avec 7 membres issus de chaque CID LR et MP, et non au prorata du nombre de licences représentatives des territoires, autre concession accordée malgré le différentiel de licences de chaque CID, pour partir sur des bases d'équilibre et d'harmonie. Le CTR -après 2 démissions et 1 décès- est composé à ce jour 11 membres (soit l'équivalent du nombre de membres du CD) à savoir de 6 membres du CID LR et 5 membres du CID MP.

Selon le RI, les membres du CTR sont en charge des manifestations régionales fédérales et de la formation sous la responsabilité du DFR.

NB : les anciens CTR des CID actuels auraient dû être dissous, ce qui a été fait en LR, et en MP subsiste une commission technique.

Alain TENDRON n'a pas souhaité faire d'intervention régionale pour laisser la place aux membres du CTR, se réservant le rôle de chef d'orchestre, constat a posteriori, contrairement à la plupart des autres ligues. Souhait d'Alain d'être en retrait sur les manifestations, sauf si on lui demande d'en être la locomotive.

« Les membres du CTR auront la responsabilité d'accompagner les cadres et les enseignant-e-s de chaque CID » : souhait d'Alain TENDRON, pas encore en place, pour que les cadres techniques locaux puissent avoir le retour du travail et des études faites par le CID vers les clubs régionaux.

Le CTR a pu tenir son séminaire de rentrée le 18 octobre 2020 à Carcassonne, pour la préparation et l'harmonisation des actions techniques et pédagogiques. Il est satisfaisant de constater le plaisir et l'avancée

d'ensemble des membres du CTR dans le projet d'associer vocabulaire et langage technique commun, autour de critères concrets et observables.

Le CTR a fait le choix de ne rien programmer en septembre, mois de relance pour les clubs, sauf l'EDC avec 15 participant-e-s animée par Gaston NICOLESSI, et des retours positifs.

Espoir de reporter le stage national de formation enseignants jeunes à la saison prochaine.

Examen du BF s'est fait sur l'évaluation pour 2019-20 : 14 candidat-e-s ont été reçu-e-s.

APE : délivrée sous conditions, en particulier s'inscrire dans une formation fédérale, soit EDC soit BF ou CQP ; elle est cosignée par le DFR et la présidente de Ligue, et doit être affichée dans le dojo avec les autres diplômes d'enseignement ; l'absence de diplôme d'enseignement ou d'autorisation d'enseigner engage le / la responsable du club.

Remerciement de Béatrice NAVARRO à Alain TENDRON pour son action fédératrice et la dynamique engagée en synergie avec le CD.

La présidente informe du projet fédéral en cours pour valoriser les assistant-e-s des enseignant-e-s, avec une attestation de formation pour les assistant-e-s de clubs, l'AFAC : reconnaissance et petite formation minimale organisée par les Ligues sur un week-end avec le tuteur, enseignant-e diplômé-e du club.

Christian MARTINI : Calendrier régional s'est arrêté en septembre avec uniquement l'EDC.

Question de Florence GALTIER sur le calendrier des manifestations de 2021-2021, qu'est-ce qui a eu lieu ?

Réponse de Christian : à l'exception de l'EDC en septembre et du séminaire technique du CTR, tout a été annulé.

Béatrice évoque la possibilité de proposer une EDC en visio (demande émanant d'une pratiquante d'Île-de-France) pour la dernière séance de mai ; mais Gaston ne l'a pas proposé car aucun retour des stagiaires pour l'organiser en visio, et qu'il n'y a pas d'intérêt sur la partie théorique, puisque que normalement la journée d'une EDC s'organise le matin avec partie théorique / après-midi pratique.

Stage prévu à Mèze fin mai en direction des jeunes : toujours soumis aux conditions sanitaires incertaines et aux difficultés logistiques pour l'organiser, car quid des réservations des transports en bus et de la disponibilité au final de la structure d'accueil*. Des subventions ont été demandées, avec le principe de bus pris en charge, qui pourraient partir de MP et LR. Mais pour l'instant, dans l'expectative totale d'une gestion aléatoire, surtout avec des sections fermées et peu de licences jeunes prises.[* à ce jour de rédaction, la mairie de Mèze a annulé notre réservation]

Christian MARTINI indique qu'il paraît peu judicieux de tenir les passages de grades prévus en juin, alors que les gens n'ont pas pratiqué sur presque 2 ans et qu'ils n'ont pas la forme physique ; cet avis est partagé par Florence GALTIER, médecin de Ligue et médecin fédéral.

Christian passe au vote l'approbation du calendrier : approuvé à l'unanimité.

Béatrice NAVARRO rappelle une précision sur les inscriptions du BF : pour favoriser ses clubs et ses licencié-e-s, la Ligue a proposé que le forfait d'inscription de 80 € à l'EDC serait remboursé en fin de saison. Christian MARTINI propose un choix du remboursement soit un avoir pour la prochaine saison.

3. Retour sur la suite du Point financier : prévisionnel 2020-21

(voir tableau)

Béatrice apporte une précision sur la dissolution du club Aiki Kaizen de Montpellier fin février 2021, qui a donc reversé ses avoirs financiers la Ligue, comme le prévoient les statuts, n'apparaissant pas dans le prévisionnel.

Présentation de Jean-Louis MARTY, qui déplore la difficulté de présenter un prévisionnel aléatoire avec la crise sanitaire.

L'assemblée donne quitus au trésorier à l'unanimité.

6. Point Kinomichi : Laurianne HÉRAN

Laurianne HÉRAN, présente son club, le Dojo Soaxia Club La voie du Ki à Alès (30), où elle pratique le Kinomichi depuis 8 ans ; elle est membre du Codir de la Ligue Occitanie et du CID LR, et au Codir de l'IFK.

L'IFK, l'Institut Français du Kinomichi, est un organisme fédéral national créé récemment par la F.F.A.A.A. par décision de son assemblée générale en novembre 2018, qui permet d'avoir du lien avec la Fédération et qui permet au Kinomichi de garder son indépendance sur la technicité, pédagogie et administratif.

Sur la région, la pratique se déroule soit en visio ou en extérieur, en espérant qu'il fasse un meilleur temps, en solo, à distance et avec armes, comme à l'aïkido et à l'aïkibudo, et on garde le moral.

À peu près le même nombre de licences au club d'Alès, qui n'a fait payer principalement que la licence fédérale, et une petite part pour l'association, et donc a bien pratiqué en septembre et octobre.

7. Point communication :

- site internet : webmaster Vincent DESCHAUX

Vincent DESCHAUX, s'occupe des sites internet Ligue Occitanie et CID MP : il rappelle que les stages sont visibles sur le site de la Ligue, avec possibilité de récupérer les flux RSS pour les clubs qui souhaitent les mettre sur leur site et donc afficher les stages sur leur site.

N'hésitez pas s'il y a des commentaires et des suggestions pour le site de la Ligue, à les transmettre sur l'adresse mail webmaster@aikido-ligue-occitanie-ffaaa.fr

Béatrice NAVARRO rappelle aux associations de bien penser à communiquer à la Ligue les différentes modifications concernant la composition du bureau ou l'adresse mail des correspondants des clubs, faute de quoi certains clubs s'étonnent de ne pas recevoir les informations envoyées : quand une modification intervient sur l'extranet, en informer systématiquement la Ligue pour que les clubs puissent bien recevoir les informations, non seulement de leur Ligue mais aussi de leur CID et de la Fédération. Penser aussi à compléter systématiquement les adresses mails de tou-te-s les licencié-e-s, surtout avec le nouvel Extranet qui leur permet d'interagir.

- Facebook : Laurianne HÉRAN : gestion de l'animation des pages Facebook de la ligue Occitanie et du CID LR, même si en ce moment il n'y a pas trop d'actualité. Ne pas hésiter à faire remonter des vidéos, et initiatives sur la Région.

8. Modalités d'organisation de l'assemblée générale électorale du samedi 10 avril 2021, programmée à 10h soit en distanciel par visio soit en présentiel à la MJC de Narbonne (11); appel à volontaires pour la commission des élections.

Après l'annulation des AGO et AGE de novembre 2020, le CODIR a souhaité après réflexion dissocier les 2 AG : AGO reprogrammée en mars (car liée au reversement des ristournes) en visio conférence zoom, et AGE repoussée au maximum en avril pour laisser encore la possibilité aux gens de venir en présentiel et de se rencontrer, malgré l'épée de Damoclès des aléas liés à la crise sanitaire.

Pour l'AGE la Fédération a laissé le choix de l'organisation, mais avec une déclaration de date obligatoire, donc le 10 avril déclaré pour notre AGE, car ne devant pas excéder le 30 avril pour respecter une directive ministérielle : donc soit en présentiel (choix privilégié par le Codir mais devant être approuvé par l'AGO) soit en distanciel (dans des conditions imposées par la législation), sachant que si le présentiel est rendu impossible par les prescriptions sanitaires, ce sera en distanciel.

Si distanciel, on doit prendre un prestataire permettant de garantir l'impartialité et la neutralité : soit envoyer les votes à un notaire, soit faire appel à un organisme agréé comme « Legavote » pour un vote indépendant et objectif, ce qui a un coût, car plusieurs votes coefficientés à mettre en place pour élire le Codir, et choix d'un-e président-e, etc. Concernant les 3 devis reçus de Legavote : 1 pour le CID, 1 pour la Ligue qui sont donc chiffrés autour de 1 000€ chacun. On considère que ce coût n'est pas raisonnable dans les conditions actuelles et à venir.

Mais en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, on pourrait ne pas avoir le choix comme pour l'AGE fédérale, ou alors d'ici là trouver une autre voie dématérialisée agréée par la Fédération. D'autres associations ont choisi de procéder aux votes à main levée, ou ont eu recours à d'autres logiciels gratuits mais non officiels.

En présentiel, choix du lieu porté sur Narbonne car épicerie de la Ligue Occitanie et MJC, structure dotée d'un amphithéâtre où les conditions sanitaires pourraient être lui de son association. Exceptionnellement, nous souhaitons passer de 3 pouvoirs de représentation à 6, proposé par le Codir, pour cette AGE.

Vote pour privilégier dans la mesure du possible l'AGE en présentiel samedi 10 avril à 10h à Narbonne à la MJC.

Question de Florence G. : le nombre de places possible dans l'amphithéâtre sera suffisant ?

Béatrice : même s'il y a une place pour 2, le nombre de place serait suffisant.

Florence : demande d'autorisation de plusieurs personnes par club ou limiter un nombre de personnes ?

Béatrice : pas de raison car on privilégie les mandats.

Gilles DURVIN rappelle aussi que la distanciation pourrait être largement respectée

Christian : sur les précédentes AG, si on est déjà 20-30 personnes avec 3 mandats, c'est déjà pas mal.

Béatrice propose le vote pour privilégier le présentiel de l'AGE du 10 avril prochain : approuvé à l'unanimité.

Vote pour l'étendue du nombre de pouvoirs de représentation de 3 à 6 pour l'AGE : approuvé à l'unanimité.

Il faudra une commission électorale donc besoin de gens volontaires et non candidats.

9. Questions diverses

- les diplômes des grades Dan et BF seront remis à Narbonne en présentiel, en préambule de l'AG, plutôt que de les envoyer simplement par courrier. Donc remise grades Dan et BF aux candidats ou représentants de clubs ou de CID. Ce sera la commission électorale qui prendra le relais.

- Pour la commission électorale, qui voudra faire partie de la commission électorale ? Michaëla Fernandez se propose. Il faudra 3 personnes.

- aide fédérale aux clubs : conditions de la 1^e licence promotionnelle à 10€ et des reversement de ristournes de 5€ aux clubs sur la saison 2020-2021, que ce soit pour les jeunes ou les adultes.

- aide régionale (Ligue et CID) reportée pour la participation de nos enseignant-e-s de sections jeunes au stage national de Saint-Orens de décembre 2020, et au transport en bus pour les jeunes aux stages Ligue offerts. Béatrice rappelle le montant : aide de 100€ par la Ligue, et aide de chaque CID de 100€ aussi pour aider au déplacement, hébergement... pour ce stage dont on espère qu'il sera reconduit.

- commande différée par la Ligue de roll-up fédéraux adultes et jeunes pour la promotion et la communication, et prise en charge de la commande d'un roll-up fédéral pour ses clubs. Béatrice rappelle que la Ligue offre un roll-up fédéral, visuel dans les dojos et pour les manifestations extérieures. Certains clubs préfèrent attendre pour que le prestataire intègre le nouveau logo fédéral avec « associées ». Faire la demande à la Fédération, choisir les détails du visuel, et ensuite sur facture, la Ligue rembourse le club.

- Info : 3 clubs de LR ont quitté la FFAAA, dont l'enseignant était Marc SANZIER.

- demandes et suggestions des clubs

Patrick AUBERT, Club de Moussac : quels sont les clubs créés et où ?

Alexandra SOLACROUP : 1 club créé, Mituki à Beaucaire, avec cours d'aïkido et de Kinomichi ; Béatrice informe que certains clubs de Wanomichi (cf disciplines associées) vont rejoindre notre Ligue, leurs dossiers sont en cours de traitement.

La présidente indique que la Ligue a aidé certains clubs en difficulté financière, de même que ses CID : en LR, club de Sète (34), quarantaine de licencié-e-s la saison dernière, mais sans trésorerie, donc prise en charge de la licence d'un enseignant et du président, et cotisation du CID offerte de manière exceptionnel et solidaire.

Gilles DURVIN cite le club de Soues (65) qui a 1 licencié, l'enseignant : géré par la Mairie, a fermé en octobre, et aucune possibilité d'accéder à la trésorerie, pourtant club dynamique de 40 licencié-e-s, avec des stages.

Patrick A : avoir une réflexion sur la reprise en septembre, pour récupérer un maximum de licencié-e-s, ne pas en perdre, avec l'arrêt long de pratique, se faire aider par des gens notre profession et de la communication...

Béatrice rappelle qu'on est en fin d'olympiade : donc ce nouveau rôle sera donné au nouveau Codir de la prochaine olympiade. La réflexion est déjà engagée avec des plans de relance prévus au niveau régional et fédéral. Les nouvelles commissions fédérales y travaillent malgré la fermeture des clubs.

Gilles DURVIN de la commission communication confirme : on y travaille, beaucoup de pistes en cours, elles seront communiquées dès que ce sera terminé.

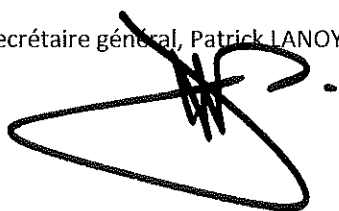
Patrick A : mais il faut qu'il y ait des choses qui se fassent aussi du bas, et ne pas suivre que les outils fédéraux.

Gilles D répond qu'il s'agit d'un double flux, avec des échanges, du bas vers le haut, et du haut vers le bas, des clubs et des régions vers la Fédération et inversement ; Béatrice confirme qu'il s'agit d'un enjeu majeur, mais rôle de la prochaine olympiade donc à partir d'avril 2021.

Les questions à l'ODJ ayant été traitées, la présidente remercie sincèrement l'ensemble des participant-e-s et clôture la visio conférence à midi, en souhaitant de se revoir et de pratiquer dans un avenir le plus proche possible.

À Carcassonne, le 6 avril 2021.

Le secrétaire général, Patrick LANOY



La présidente, Béatrice NAVARRO



La secrétaire générale adjointe, Laurianne HÉRAN